



Trésorier
Mandat de 2 ans

- A la charge des affaires financières et comptables de l'association.
- Signe ou contresigne tout document exigeant sa signature.
- Signe avec le ou les personnes désignées par résolution du conseil d'administration
- Fait, en outre, toute autre tâche connexe et tout autre travail requis par le conseil d'administration.

Mise en candidature de : _____
au poste de Trésorier d'AM St-Hubert.

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Date : _____